

Montpellier, le 4 février 2014

académie  
Montpellier 

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

L'Inspectrice d'Académie  
Directrice Académique des  
Services de l'Éducation Nationale  
DSDEN de l'Hérault

à

DIRECTION DES SERVICES  
DÉPARTEMENTAUX DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
DE L'HÉRAULT

Affaire suivie par :  
Alain HIRT  
IEN ASH

Tél :  
04-67-91-53-21  
Fax :  
04-67-91-52-88  
Mél :  
ce-0342069p@ac-  
montpellier.fr

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
L'éducation Nationale  
Mesdames et Messieurs les Principaux de Collège  
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles  
Monsieur le Directeur de l'E.R.E.A.  
Mesdames et Messieurs les Professeurs des écoles et  
Instituteurs  
Monsieur le directeur de la Faculté d'Éducation (pour information)

**OBJET : Recueil des candidatures des personnels du premier degré aux stages de préparation au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) – Année scolaire 2014 - 2015.**

31 Rue de l'Université  
Cs 39004  
34064 MONTPELLIER  
Cedex 2

Références :

- Décret du 05/01/2004 portant création du CAPA-SH
- Arrêté du 05/01/2004 relatif aux options du CAPA-SH
- Arrêté du 05/01/2004 relatif à l'organisation de l'examen du CAPA-SH
- Arrêté du 05/01/2004 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les modalités selon lesquelles vont s'effectuer, pour l'année scolaire 2014 - 2015, le recrutement et l'admission à une formation spécialisée des personnels du premier degré désireux de préparer le CAPA-SH session 2015.

### **I – Les caractéristiques et les principes de base de la formation préparant au CAPA-SH**

La formation spécialisée préparant au CAPA-SH est caractérisée par les points suivants :

- Les stagiaires sont installés à titre provisoire, dès la rentrée scolaire, sur un poste qui correspond à l'option choisie. A ce sujet, il leur est vivement conseillé de participer au mouvement pour demander des postes correspondant à l'option choisie. A défaut, il leur sera donné un poste en affectation d'office.
- Les stagiaires sont regroupés dans un centre de formation (ESPE) pour 400 heures d'une formation conçue en modules, répartis sur plusieurs sessions.
- Les stagiaires reçoivent une partie de cette formation durant le troisième trimestre de l'année scolaire précédant celle de l'installation sur un poste spécialisé de l'option préparée, soit entre mai et juin 2013.
- Pendant l'année d'exercice sur poste spécialisé, les stagiaires sont regroupés à l'ESPE pour une durée globale d'environ douze semaines.
- En dehors des temps de regroupement, ils bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi diversifiés de la part des formateurs et des équipes de circonscription.

## II – Les candidatures

Les candidats à une formation au CAPA-SH doivent appartenir au corps des professeurs des écoles ou au corps des instituteurs **titulaires**. Un enseignant ne pourra candidater que pour une seule option.

Les enseignants intéressés par cette préparation au CAPA-SH doivent adresser leur dossier de candidature à la Direction Académique de l'Hérault – bureau ASH à l'attention de Monsieur HIRT - avec une copie du dernier rapport d'inspection, avant le 21 février 2014 dernier délai. Une copie de ce dossier sera transmise simultanément, par le candidat, à l'Inspecteur de l'Education Nationale de sa circonscription afin que ce dernier puisse, lors d'un entretien formuler un avis circonstancié sur la candidature émise. Les candidats sont vivement invités à contacter l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription pour fixer ensemble une date d'entretien.

Egalement, les enseignants ayant été affectés sur un poste spécialisé durant leur carrière (y compris en cours) doivent joindre à leur dossier de candidature tout justificatif nécessaire (arrêté, état de services).

## III – Les options

Compte-tenu des besoins du département, les candidats peuvent choisir l'une des deux options suivantes :

- **OPTION D** (enseignants spécialisés chargés de l'enseignement auprès d'enfants présentant des troubles des fonctions cognitives CLIS - ULIS)
- **OPTION F** (enseignants spécialisés chargés de l'enseignement auprès des adolescents et des jeunes en difficulté – S.E.G.P.A - EREA.)

Les formations option D et option F sont organisées par la Faculté d'Education de Montpellier sur le site de Nîmes et celui de Montpellier. Le nombre de départs sera précisé ultérieurement.

Les candidats seront départagés au barème qui sera calculé en prenant en compte l'ancienneté générale des services, et le nombre d'années effectuées dans l'ASH.

Pour le Directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
D.S.D.E.N de l'Hérault  
la Secrétaire générale  
Adjointe au secrétaire général d'académie  
chargée du département de l'Hérault

**Martine BOLUIX**

Année 2013-2014

éducation  
nationale

Dossier de candidature au stage de formation aux aides spécialisées,  
aux enseignements adaptés et à la scolarisation des élèves en situation de handicap

Option D

Option F

(cochez la case de votre choix)

Nom et Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu :

Département :

Situation de famille :

Célibataire

Marié(e)

Veuf(ve)

Divorcé(e)

Nombre d'enfants :

N° de téléphone personnel (indispensable) :

Adresse à laquelle doit être envoyée la convocation :

Poste actuel :

Etablissement :

Circonscription :

Nom de l'IEN :

Candidature(s) antérieure(s) à la formation spécialisée :

OUI

NON

Si OUI, préciser l'(les) année(s) et l'(les) option(s) demandée(s) :

Diplômes avec mention des dates d'obtention :

BAC

CAP

DPPE

Autres :

DEUG

LICENCE

MAITRISE

Autres :

CAFIPEMF

CAPSAIS/CAPA-SH

Ancienneté générale de service au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours (joindre une photocopie du dernier rapport d'inspection) :

Echelon actuel :

Ancienneté dans l'emploi sur poste spécialisé (y compris en cours) sans titre (joindre tous les justificatifs nécessaires – arrêté, état de services...) :

Types(s) de postes spécialisés :

Signature du candidat :

INSPECTION ACADEMIQUE DE L'HERAULT

Année scolaire 2013-2014

**CAPA-SH**

ENGAGEMENT ET OBLIGATIONS DE SERVIR

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Je m'engage :

- A accepter mon installation sur un poste spécialisé durant le temps de la formation
- A suivre l'intégralité des regroupements de formation
- A me présenter à l'examen
- A exercer des fonctions relevant de l'ASH pendant trois années consécutives (y compris l'année de formation)

Fait à ..... le .....

Signature du candidat :